

## Mobilité des personnels de direction à la rentrée 2026

### Instruction du 04/09/2025 relative à la mobilité des personnels de direction et recensement des postes susceptibles d'être vacants

**Division des Personnels ATSS et d'Encadrement (DPAE)**  
**Bureau des Personnels d'Inspection et de Direction (BPID)**

Affaire suivie par : Yolaine BEAUJOUAN

Tél : 01 57 02 62 36

Mél : [ce.bpid@ac-creteil.fr](mailto:ce.bpid@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à mesdames et monsieur les inspecteurs et inspectrices d'académie-directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, mesdames et messieurs les cheffes et chefs d'établissements du second degré*

---

Référence :

- Note ministérielle du 4 août 2025 parue au bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports du 28 août 2025
- 

#### **CALENDRIER :**

|                                                                        |                          |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Saisie des intentions de participer à la mobilité au mouvement général | 08/09/2025 au 19/09/2025 |
| Saisie des vœux au mouvement dans les collectivités d'outre-mer        | 22/09/2025 au 10/10/2025 |
| Saisie des vœux au mouvement général                                   | 13/10/2025 au 05/11/2025 |

Les saisies s'effectuent dans Colibris – mon portail RH (accessible depuis le portail Arena)

**Pour le recteur et par délégation,**  
**Le secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines**  
**David Beraha**